

TORRANCE, Judy M., *Public Violence in Canada, 1867-1982*.
Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986. xii-270 p.
32,50 \$.

Jean-Marie Fecteau

Volume 40, numéro 4, printemps 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304515ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304515ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fecteau, J.-M. (1987). Compte rendu de [TORRANCE, Judy M., *Public Violence in Canada, 1867-1982*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986. xii-270 p. 32,50 \$.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40(4), 627-628.
<https://doi.org/10.7202/304515ar>

TORRANCE, Judy M., *Public Violence in Canada, 1867-1982*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986. xii-270 p. 32,50\$

Le livre de Judy M. Torrance essaie d'analyser le phénomène de la violence au Canada dans sa dimension publique. Il s'agit d'une vaste entreprise mettant à contribution les acquis des sciences sociales, surtout dans leur dimension sociologique et politologique.

Torrance aborde d'abord le problème de définition que pose le concept de «violence» (chapitre 1), problème qu'elle résout en retenant l'acception commune, soit l'infliction d'un dommage physique aux personnes ou aux propriétés (p. 9). L'A., tout aussi simplement, définira la violence «publique» comme les incidents regardés généralement comme ayant un impact significatif sur l'ensemble social ou sur un segment important de celui-ci (p. 14).

J. M. Torrance entreprend ensuite de faire un relevé rapide des occurrences de la «violence publique» au Canada depuis 1867. Elle distingue différentes catégories: la violence survenant lors de l'expansion vers l'Ouest (révoltes des Métis); les troubles en temps de guerre (conscription) ou en temps d'élection; les conflits ouvriers débouchant sur la violence; les conflits ethniques ou religieux; une catégorie «autres» incluant émeutes spontanées, révoltes étudiantes et soulèvement des prisons. En tout, une masse hétéroclite d'événements d'où ressortent 41 occurrences ayant entraîné mort d'homme (liste en annexe, p. 243-244).

Sur cette fragile base empirique, recueillie presque exclusivement dans les synthèses disponibles, l'A. entreprend d'examiner les diverses typologies théoriques construites autour de la notion de violence publique et étudie la pertinence de leur application au Canada (chapitre 3). Puis elle en vient à l'analyse du phénomène lui-même, dans ses dimensions socio-psychologique (chapitre 4) et idéologico-culturelle (chapitre 5). L'analyse critique, à la lumière de la situation canadienne, des diverses théories sur la rupture systémique des valeurs et des référents normatifs, sur les facteurs structurels d'insatisfaction et sur l'émergence des conflits sociétaux de type violent, forme le coeur de l'étude (chapitres 6, 7 et 8). Un chapitre final est consacré à la prise en compte du rôle de l'État en matière de violence publique (chapitre 9).

Selon l'A., «violence (...) is a complex phenomenon requiring an eclectic approach» (p. 241). En fait, par son formalisme extrême, par le fonctionnalisme atemporel de ses catégorisations, par l'utilisation purement instrumentale des faits historiques comme par le recours trop fréquent, sous le couvert d'un vocabulaire d'allure scientifique, aux fausses évidences du soi-disant «sens commun», cette étude mérite d'être citée comme un bel exemple des apories et des culs-de-sac conceptuels auxquels peut conduire la science politique traditionnelle. D'une part, l'historien et l'historienne n'apprendront rien de neuf sur les événements qui ont servi de matériel d'étude à la réflexion entreprise, que ce soit sur les soulèvements métis ou sur le FLQ. D'autre part, et pis encore, la mise en oeuvre éclectique des multiples interprétations ne fait aucunement avancer l'analyse scientifique des comportements de violence dans la société canadienne. En cette matière, hélas!, tout reste encore à faire.

*Département d'histoire
Université du Québec à Montréal*

JEAN-MARIE FECTEAU